

## LE SENTIER DES PAYSANS BÂTISSEURS, ENTRE CULTURES ET APICULTURE

### Infos Pratiques

Distance	4,9 km
Durée ( <i>moyenne</i> )	01h20
Niveau	Facile
Dénivelé	112 m D+
Départ	Tourouzelle
Typologie	boucle

### Votre itinéraire

**Étape 1** - Depuis le col de Montamo, suivre le balisage empruntant la route communale qui descend vers le sud. Un panneau informatif relate de l'usage des pierres depuis leur extraction des carrières jusqu'à leur utilisation par les villageois.

**Étape 2** - L'itinéraire se poursuit sur la droite par un chemin de service et propose plusieurs aller-retour pour découvrir le patrimoine bâti. Au bout de 400m, le sentier quitte la piste pour rentrer dans des terrains en friches. Il s'agit de terrains anciennement cultivés. Là encore, les villageois ont façonné ces espaces. Il suffit de suivre le balisage pour s'apercevoir que ces espaces furent aménagés en terrasse. Des constructions non visibles traversent ces friches. Il s'agit de « TOUAT », un réseau souterrain de captage et d'écoulement d'eau – de pluie.

**Étape 3** - Le balisage reprend une piste vers la droite et remonte vers le nord et nous mène vers la gauche (présence d'une citerne). Après 300m, l'itinéraire arrive à un second croisement. Prendre à droite. Très vite, le sentier permet de découvrir une capitelle avec cour.

**Étape 4** - Le sentier se poursuit en remontant un chemin entre deux murets sur une centaine de mètres puis s'engage sur la gauche vers une parcelle avec des oliviers. Une coupe de garenne et une capitelle ont été restaurées.

**Étape 5** - Un peu plus loin, l'itinéraire s'engouffre dans une zone boisée. Sur près de 400m, le randonneur pourra découvrir à quel point toutes ces terres furent occupées et aménagées pour l'économie locale : Garenne, muret, draille, ensemble apicole, puit couvert... TOUAT, citernes et puits...au fil de la randonnée, le promeneur peut se rendre compte de l'importance de la gestion de l'eau sur ce territoire. L'eau apparaît vitale tant pour les hommes que pour les cultures.

**Étape 6** - La boucle pédestre se poursuit et d'autres patrimoines bâtis, mis à jour par l'association « les Amis du patrimoine de Tourouzelle », étayent la promenade et nous offrent une autre représentation du territoire de la commune au 19 et 20ème siècle. La thématique apicole va occuper une grande partie du reste de la randonnée avec plusieurs ruchers et trouvera son apothéose quelques centaines de mètres plus loin avec un grand enclos dédiés à la production du miel de Tourouzelle.

**Étape 7** - Passé cet enclos, le sentier se poursuit en descendant légèrement puis longe un muret jusqu'à rejoindre la piste. L'itinéraire s'en détourne pour découvrir d'autres témoignages de cette vie passée (ruchers étagères, citernes et un ensemble de garennes/ capitelles et un chêne remarquable). Le sentier se poursuit par une piste longeant une ancienne vigne arrachée et devenue friche. Cette terre mise au repos nous rappelle également que ces pierres ayant servies à ce bâti vernaculaire proviennent des « clapas », eux-mêmes provenant de ces terres qui furent à un moment défrichées.

**Étape 8** - Le retour au parking emprunte la piste remontant vers la gauche (Nord-Est) jusqu'au col de Montamo.

## Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !